

L'ENFANT QUI NAIT AU CINQUIÈME MOIS DE LA GROSSESSE PEUT-IL CONSERVER LA VIE ?

QUESTION

MÉDICO-LÉGALE,

Dans laquelle on expose quelques loix de la Nature, propres à donner quelques éclaircissemens sur

CE QUE C'EST QUE LA VIE.

Par M. ALPHONSE LEROY, *Docteur-Régent et ancien Professeur de Médecine et des Accouchemens, en la Faculté de Médecine de Paris.*

1790.

huzard
de l'Institut

MÉMOIRE

A CONSULTER.

JEAN-FRANÇOIS MASSON, aïeul du Consultant, a fait une substitution de biens au profit des enfans, les mâles préférés aux femelles, nés et à naître de légitime mariage de Pierre Masson son fils. Pierre-Etienne Masson, père du Consultant, s'est marié quatre fois. De son premier mariage avec Mademoiselle Durand de Chalas, est né un fils habile à recueillir la substitution, lequel est mort il y a quelques années. Mademoiselle de Chalas s'est séparée de corps et de biens du sieur Masson de Maison-Rouge, ce qui équivaut presque à un divorce; elle est morte le 10 Décembre 1751. Le père du Consultant épousa Mademoiselle Rotisset, le 4 Février 1752, le mariage précédé d'un contrat en forme, fut célébré solemnellement en l'Eglise de Saint-Séverin. La demoiselle Rotisset accoucha, par accident, du Consultant, le 9 Mai; elle mourut le 10 et fut inhumée le 11 Mai, en l'Eglise de Saint-Roch. Le 12 Mai l'enfant fut baptisé comme fils légitime du sieur Masson et de Mademoiselle Rotisset. Le parein, Avocat, oncle maternel du Consultant, convoita les biens échus au pupille par sa mère qui avoit apporté une dot considérable, et avec d'autant plus d'espérance que l'enfant naissoit avant terme : il eut l'infidélité de faire insérer dans l'extrait de baptême, que l'enfant étoit né le 20 Avril; mais il savoit bien que, quand il s'agit de porter la naissance de l'enfant, sur-tout en pareil cas, à une autre date que le baptême, il est de toute rigueur d'obtenir une Ordonnance du Juge qui nomme deux Chirurgiens du Châtelet, pour cons-

tater que l'enfant est né avant son baptême : et c'est sur un certificat isolé d'un Chirugien privilégié, souvent suspect, qu'on a ajouté cette infidelle énonciation. Le père, plein de sa douleur pour sa femme, qu'il adoroit, morte la veille, a signé, comme il arrive presque toujours, l'extrait baptistaire, sans l'avoir lu. Depuis, il a eu deux autres femmes. Sa fortune s'est dérangée, il est mort. Le tuteur, parein du Consultant, a dissipé toute la fortune échue à son pupille par sa mère, ce qui vérifie bien la cause de sa fraude. Le fils du premier mariage, à qui la substitution étoit échue, est mort.

Une fille du quatrième mariage, sœur du Consultant, épouse du sieur de Nugent, Irlandois, s'est emparée de la substitution; et, pour la conserver, elle impute l'adultère à son père, accusation en général rarement reçue contre les hommes sur-tout séparés de corps et de biens de leur femme : elle soutient que son frère est un bâtard adultérin, parce qu'il n'est pas possible, dit-elle, qu'un enfant vive, s'il naît avant sept mois.

Un extrait mortuaire, un acte de célébration de mariage, un extrait de baptême, constatent qu'entre la mort de la première femme et le baptême du sieur Masson, Consultant, il y a cinq mois révolus; c'est-à-dire, qu'il est né selon la loi, au commencement du sixième mois.

Les loix toujours disposées à accorder un état aux enfans, peuvent-elles déclarer bâtard un enfant né en légitime mariage au commencement du sixième mois? La nourrice atteste que l'enfant né par accident et avant terme, étoit d'une foiblesse extrême. On demande à quel terme de la grossesse l'enfant en naissant est viable?

RÉPONSE

A LA QUESTION

MÉDICO-LÉGALE,



L'ENFANT QUI NAIT AU CINQUIÈME MOIS DE LA GROSSESSE PEUT-IL CONSERVER LA VIE?

QUAND une des opérations de la Nature paroît sortir des limites les plus ordinaires, l'ignorance, la paresse et l'orgueil se refusant à l'examen, trouvent plus de facilité à nier les faits qu'à les discuter. En effet, pour discuter, il faut penser, connoître, juger; et beaucoup répugnent à ce travail qui, pour eux, est pénible. Mais le vrai philosophe, pour qui la pensée, la méditation et la recherche des causes et des effets sont une habitude et un plaisir, s'indigne contre la mauvaise foi ou la légèreté de ceux qui nient des faits confirmés; il en calcule la possibilité, la probabilité; il en recherche les causes, et bientôt dans les écarts apparens de la Nature il trouve le secret de ses opérations et la confirmation de ses loix générales.

Rien ne prouvera mieux ces importantes vérités, que l'examen de la question suivante, dont la solution importe à l'état et à la fortune du sieur Masson de Maison-Rouge.

Un enfant qui sort à cinq mois du sein de sa mère, peut-il avoir acquis une organisation et des forces suffisantes pour vivre?

Avant de résoudre cette importante question, nous en établirons une autre plus générale, et dont la solution commencera à éclaircir la solution précisément demandée.

La Nature avance-t-elle et retarde-t-elle quelquefois ses opérations?

Point de doute pour l'affirmative. La maturation des fruits n'arrive-t-elle pas, sur différens terreins, à différentes époques ? Ne recueille-t-on pas, dans quelques climats, plusieurs récoltes dans la même année, tandis qu'en d'autres climats on en obtient à peine une seule ? Là, l'énergie végétative est foible ; là, elle est très-forte. Le vers à soie en Europe ne se reproduit qu'une seule fois par an, et l'on a regardé deux générations comme un fait extraordinaire, que beaucoup même ont nié, tandis que, dans quelques climats des Indes, la même année voit souvent dix, et même jusqu'à douze générations.

Les œufs que couvent les oiseaux éclosent à différentes époques, non-seulement à raison du tems différent de la ponte, mais selon que ces œufs ont reçu plus ou moins la douce chaleur de l'incubation. Ceux du milieu éclosent plus tôt, ceux des bords éclosent plus tard (1). Il en est de l'animalisation comme de la végétation ; c'est le même principe, c'est la même force, qui néanmoins agit autrement pour développer les végétaux et les œufs, autrement pour développer les embrions des vivipares. La lumière, l'air, la chaleur et le feu, dans les entrailles de la terre, sont des causes externes du développement des végétaux. C'est également une chaleur externe qui développe l'embrion dans les œufs, tandis que les embrions des vivipares ne reçoivent leur accroissement que par une chaleur ani-

(1) M. Tenette qui a suivi en Amérique la ponte du Crocodille, a observé qu'à peu de distance de la rivière, cet animal creusant dans le sable, fait un lit où il dépose plusieurs œufs, qu'il recouvre de sable : le lendemain, seconde ponte sur le premier lit, qu'il recouvre également : enfin au troisième jour, troisième ponte qui forme un troisième lit sur les deux premiers. Vers le trentième jour il vient frapper la terre et prête l'oreille : s'il n'entend pas les petits répondre dans la coque par un cri, il s'éloigne et ne revient que le lendemain ou le surlendemain, ce qui va quelquefois jusqu'à quatre et cinq jours. Dès qu'il entend du bruit dans la coque, il gratte le sable et aide aux petits du premier lit à sortir. Il vient le lendemain pour ceux du second lit, et le troisième jour pour ceux qui ont été pondus les premiers. Si l'on intervertit l'ordre, en mettant en dessus ce qui étoit en dessous, on fait éclore les premiers ceux qu'on a mis à la surface et qui devoient éclore les derniers. Les œufs éclosent plus tard, si l'on ombrage ou arrose le sable.

male interne, et celle-ci étant infiniment moins variable que les causes externes du développement des végétaux et des œufs, il s'ensuit que le développement des embrions vivipares doit être et est en effet plus rarement modifié. Mais néanmoins si les causes du développement du fœtus qui sont à l'intérieur de la mère ou de l'enfant, sont accélérées ou ralenties, le développement suit l'effet accéléré ou ralenti de ces causes.

Entre les Tropiques la puberté arrive de neuf à dix ans ; dans les climats du Nord elle est retardée de dix-huit à vingt ans : néanmoins on l'a vu quelquefois dans quelques individus du Nord aussi hâtive que dans les climats les plus brûlans.

Les animaux de la même espèce mettent bas leurs petits à des époques différentes : la jument, de onze à treize mois ; la femme, de sept à onze mois : le terme de la parturition est plus court chez les jeunes femelles ; il est plus long chez les vieilles. Chez certaines femmes, l'enfant, dès le second mois, fait sentir ses mouvemens ; chez d'autres, ils ne sont sensibles qu'au cinquième mois. Chez certains enfans, la végétation plus forte produit, avant le quatrième mois, l'éruption des dents ; chez d'autres, elles ne se fait qu'après la première année. Quand l'énergie vitale est grande, et chez le père et chez la mère ; quand en même tems, par l'amour le plus ardent, ils ont transmis la vie, leur enfant en possède souvent une telle abondance, que l'excès du bien devenant un mal, la Nature s'étouffe par sa propre richesse ; alors l'excès des forces produit la dentition précoce, les convulsions et la mort. C'est notre ignorance qui prescrit des bornes à la Nature ; l'ignorance s'unit à l'orgueil pour nous porter à nier ce que nous n'avons pas vu, plutôt qu'à rechercher la cause des écarts apparens.

Nous avons démontré, je pense, que la Nature avance ou retarde l'accroissement dans les trois règnes ; passons à l'examen de la seconde question.

A quel terme un enfant peut-il avoir acquis une organisation et des forces suffisantes pour vivre hors du sein de sa mère?

Nous résoudrons cette belle question par des démonstrations, des

raisonnemens et des faits. Mais avant de déterminer à quel terme un enfant est viable, voyons ce que c'est que la vie, relativement à l'enfant, relativement à l'adulte : voyons comment l'enfant vit dans le sein de sa mère : considérons la cause de son énergie vitale : ensuite, par des démonstrations anatomiques, nous indiquerons à quel terme il est possible qu'il vive séparé de sa mère.

Il n'y a point de proportion à établir entre la vie des enfans, relativement à leur frêle organisation, et la vie des adultes, relativement à leur forte organisation. Toute proportion gardée, la vitalité des enfans est infiniment plus énergique que la vitalité des adultes.

Ce sera une vérité bien palpable pour celui qui observera avec quelle facilité on rappelle les enfans à la vie, dans les cas où les adultes l'exhaleroient. Cette surabondance de vie varie et doit varier dans différens individus ; car l'enfant qui vient au monde n'a pas seulement la somme précise des forces nécessaires pour supporter la vie, mais il a un excès de ces mêmes forces : sans cet excès, la Nature eût manqué son but, la propagation de l'espèce. La Nature protège l'enfance, mais comme espèce ; elle néglige les individus et répartit chez eux inégalement les forces de la vie : ainsi parmi le grand nombre d'enfans qui naissent au terme de neuf mois, les uns n'ont pas, à cette époque, la somme des forces nécessaires pour supporter le jour, ils périssent aux portes de la vie ; d'autres n'ont absolument que ce qu'il leur en faut pour jouir de la lumière, ils exigent les plus grands soins pour être conservés, et s'ils ne les reçoivent pas, ils sont victimes de la négligence ; d'autres ont un tel excès, une telle surabondance de ces forces, qu'ils résistent à la plus mauvaise et la plus insuffisante nourriture, aux intempéries de l'air et aux plus barbares négligences : ces enfans, comme dit le proverbe, arrivent contre vent et marée, et c'est parmi ceux-ci que plusieurs peuvent avoir acquis une énergie suffisante pour la viabilité dès le cinquième mois, et avoir reçu l'excédent pendant le reste de la grossesse.

Qui osera, d'après ces observations, poser la borne précise où, dans l'espèce humaine, la viabilité commence? Qui osera peser la somme des forces vitales que chaque individu apporte à sa naissance? Qui osera déterminer ce qu'un enfant possède de vie depuis le qua-

trième jusqu'au neuvième mois? Enfin, qui osera, qui pourra établir une époque générale et invariable pour la possibilité de la vie?

Fondés sur des principes, nous allons oser entreprendre cette dernière et pénible tâche.

Quand le principe élastique éthéré, le feu pur qui s'échappe de la liqueur séminale, allume le flambeau de la vie dans une petite vésicule qui fait partie de l'ovaire de la femme, alors cette petite vésicule acquiert une vie propre et distincte : c'est dès-lors un embrion qui a un principe de vie, un feu libre, une atmosphère propre et distincte de celle de sa mère. Imaginez un fer aimanté; considérez l'atmosphère magnétique comme la vie de ce fer; imaginez qu'une secousse électrique commence à détacher de ce fer une très-légère exfoliation; dès-lors cette exfoliation est un autre aimant qui a son atmosphère et ses pôles, comme l'aimant dont il est engendré. Imaginez l'exfoliation croissante; son atmosphère sera corroborée par celle de l'aimant régénérateur. Par une loi admirable, l'atmosphère de l'aimant engendré sera, proportion gardée, plus étendue, plus active que celle de l'aimant générateur. Cette loi physique s'étend à tous les règnes, et c'est par elle que la vie de l'enfant est, proportion gardée, plus énergique que celle de sa mère.

L'atmosphère où la vie de l'enfant est corroborée par l'atmosphère, par la vie de sa mère, et l'enfant est plus en communication avec sa mère et dépend plus d'elle, par son atmosphère, par son principe de vie, que par la circulation de ses liqueurs : ainsi l'enfant est plus corroboré par le principe éthéré de sa mère, qu'il n'est entretenu par ses liqueurs.

En étudiant l'électricité, j'apperçus cette loi généralement répandue dans l'univers. Je vis que les corps acquéroient une étendue et une énergie d'atmosphère, en raison contraire de leur masse et en raison directe de leur ténuité : j'appliquai mon observation à des aimans : je fis faire une aiguille de trente pouces de longueur et de douze grains de pesanteur : mise en équilibre, elle étoit sensible à près de quarante pieds, tandis qu'un aimant qui portoit près de soixante livres, n'étendoit pas son atmosphère à six pieds.

La réflexion me fit appercevoir que la Nature a établi la même loi

pour les corps vivans et végétans, et dès-lors j'apperçus pourquoi les tendres végétaux et les enfans ont une énergie de vie bien plus grande que les adultes. J'avois long-tems recherché pourquoi les enfans résistent, depuis leur naissance jusqu'à quatre mois et demi, à de mauvais soins, à une mauvaise et insuffisante nourriture, et j'en trouvai la raison dans cette loi physique, admirable, qui veut que dans tout l'univers, et dans les trois règnes de notre planète, les atmosphères des corps soient d'autant plus énergiques, que les élémens du corps sont plus subtils et plus grêles.

Par cette grande loi, l'harmonie de la Nature est conservée. Les corps grêles, par l'énergie de leur atmosphère, sont avertis au loin de l'énergie des masses, et en sont éloignés. Sans cette grande loi, l'énergie de la masse eût tout absorbé dans la Nature; cette même loi, dans les tendres végétaux et animaux, est le principe de leur conservation et de leur accroissement. Après avoir ainsi observé l'énergie vitale des enfans, il est beau d'en découvrir la raison dans une loi physique et générale qui est le principe et la cause de l'harmonie de l'univers.

Cette même loi de la Nature nous explique pourquoi le roseau résiste aux orages; pourquoi les gens à fibres grêles et délicates ont une énergie de vie qui résiste à de grands assauts; c'est que la somme de leur atmosphère, de leur feu vital, est, comme dans toute la nature, en raison contraire de la masse de leurs principes constituans. D'après ce principe, on voit pourquoi les gens très-robustes succombent très-facilement aux maladies. Ces hommes tout de masse ont une atmosphère moins énergique; ils ne passent pas sans danger aux climats tout de feu d'entre les tropiques, climats où les femmes délicates et grêles trouvent une vie longue et énergique; aussi dit-on, en Amérique, que les femmes sont éternelles; c'est-là qu'en effet on en voit un très-grand nombre épouser plusieurs maris, tandis que l'observation contraire est rare.

Les applications de cette belle loi peuvent s'étendre à l'infini; on voit comment les opérations de notre intelligence mettant en activité le principe de la vie, le renforcent et en alongent la durée; ensorte qu'il est vrai de dire au physique ce que nous reconnoissons au moral,

c'est que, par l'exercice de la pensée, la vie est alongée. Par ce même principe, on voit pourquoi l'homme aime les spectacles ; c'est que, par l'unisson du même sentiment dans plusieurs êtres, le sien est augmenté et son existence renforcée. Le principe donné, les corollaires sont innombrables (1).

Voyons comment les deux organisations unies et néanmoins distinctes de la mère, et de l'enfant renfermé dans son sein, sont sensibles et de la même manière à une impression.

La mère et l'enfant peuvent être comparés à deux instrumens, l'un fort, et l'autre foible, du reste parfaitement à l'unisson : une corde du grand instrument ne peut être stimulée fortement, que la corde congénère du petit instrument n'entre en vibration, les instrumens nous donnent la preuve de cette correspondance qui s'étend aux corps vivans. On explique, d'après cela, comment une action forte sur un organe de la mère correspond au même organe de son enfant renfermé dans son sein. Ces deux existences se prêtent secours ; car si la vie de l'enfant est corroborée par celle de sa mère, celle de sa mère, à son tour, peut être fortifiée par l'atmosphère ou la vie de l'enfant, dont l'influence est, proportion gardée, plus étendue que celle de la mère; et ceci nous rend raison d'un phénomène admirable, c'est qu'une femme devenue grosse est sûre de son existence jusqu'au terme de son accouchement; la grossesse est pour la femme un gage de vie; rien de si rare, en effet, que de voir pendant la grossesse une femme périr du fait de la Nature (2).

---

(1) Tout ce qui est dit ici sommairement sur la vie, n'est qu'un très-léger apperçu de ce que l'on peut établir pour éclaircir et, j'ose dire, démontrer ce que c'est que le principe de la vie dans les minéraux, les végétaux et les animaux, et enfin dans l'homme.

(2) Depuis vingt-sept ans je ne connois pas, dans la population immense de Paris, plus de huit exemples de femmes mortes pendant leur grossesse, deux seules, à ma connoissance, ont péri par le fait de la Nature; les autres pour n'avoir pas reçu les secours convenables de l'art.

Si le feu vivifiant de la mère est considérablement altéré, le feu vivifiant de l'enfant étant alors également modifié, la marche progressive de son accroissement peut être retardée, et l'accouchement aussi sera retardé. Il peut être accéléré par la marche contraire : ces cas sont rares, mais néanmoins existent quelquefois. Revenons à notre objet.

Pour voir quel est le terme où un enfant peut vivre séparé de sa mère, considérons à présent quelle est la différence entre l'enfant vivant au sein de sa mère, et l'enfant vivant séparé de sa mère? Cet examen nous fera connoître à quel terme un nouveau-né peut vivre dans le fluide que nous respirons, l'air.

L'enfant ne respire pas, au moins complètement (1), dans le sein de sa mère : alors une partie de sa circulation s'accomplit extérieurement dans le placenta, qui est une masse charnue, spongieuse et intermédiaire entre lui et sa mère : dès qu'il est né il doit respirer pour conserver la vie. Alors le sang qui circuloit au-dehors de lui dans le placenta, doit circuler à l'intérieur dans le poumon : d'où il résulte que, du moment où l'enfant est apte à respirer, et son sang à circuler de l'extérieur à l'intérieur, c'est-à-dire, du placenta dans le poumon, on peut assurer qu'il est viable. Mais peut-on assigner le terme où la Nature, nous ne disons pas accomplit toujours, mais peut accomplir quelquefois ces deux opérations? Oui, sans doute; et c'est ce que nous allons porter à la démonstration, en exposant l'organisation de l'enfant.

Une glande qu'on nomme le thimus, occupe, dans l'embrion, presque toute la capacité de la poitrine. Le poumon, dans le principe, est

(1) Je crois que les enfans respirent, incomplètement il est vrai, dans le sein de leur mère, sur-tout dans les derniers mois. Il est certain que le poulet, avant d'éclore, piole dans la coque de l'œuf où il est renfermé. Plusieurs observations attestent que des cris du fœtus ont été entendus dans le sein de leur mère. Pourquoi le poumon, dans les derniers tems, ne s'exerceroit-il pas à de légères inspirations et expirations? Cette question très-intéressante mérite un examen attentif, et sa solution jetteroit un nouveau jour sur les fonctions de l'enfant renfermé dans le sein de sa mère.

à peine visible. A l'époque à laquelle on le peut observer, à deux mois, il est reployé, pressé contre l'épine, en haut, en bas et par-devant, ainsi que par le cœur que repousse le diaphragme ; mais en proportion que l'enfant s'accroît, le poumon s'accroît aussi, se développe, abaisse le diaphragme, presse à son tour, resserre et diminue le volume du thimus, ensorte qu'à quatre mois le poumon occupe dans la poitrine l'espace le plus considérable : enfin depuis le quatrième jusqu'au neuvième mois, le poumon va toujours occupant plus d'espace et acquérant graduellement la facilité de remplir ses fonctions ; ensorte que, dès le quatrième mois l'enfant devient susceptible d'une respiration complète ; et depuis cette époque jusqu'au terme de neuf mois, cet organe acquiert de plus en plus l'aptitude à ses fonctions.

Haller a observé que le poulet renfermé dans la coque, au sixième jour de la cubation, qui est de dix-huit jours, offre le poumon tout formé. Si l'on établit une relation entre le fœtus et le poulet, c'est à trois mois que, dans l'homme, on verra distinctement le poumon. Cependant Harvé dit l'avoir vu au cinquantième jour dans le fœtus humain, et j'assure l'avoir vu très-distinctement au soixantième ; mais, à cette époque ; le thimus et le cœur occupent la plus grande partie de la poitrine ; depuis quatre à cinq mois, c'est au contraire le poumon qui s'empare de la plus grande partie : ainsi, depuis l'époque de quatre mois, le poumon va croissant de jour en jour, effaçant le thimus qui n'est, à la naissance, par comparaison aux poumons, qu'une petite glande occupant peu d'espace, glande dont les Anatomistes n'ont pas encore bien déterminé l'usage, pour n'avoir pas observé l'organisation graduelle : ensorte que, nous le répétons encore, depuis quatre mois et demi, cinq mois, jusqu'à neuf, l'enfant de plus en plus devient capable d'une respiration complète, c'est-à-dire, depuis quatre mois et demi jusqu'à neuf, peut être viable et le devient de plus en plus.

Mais on doit concevoir qu'au premier moment où il devient capable de vivre par lui-même, l'air que nous respirons est trop élastique, trop énergique pour sa foiblesse ; ensorte que, celui qui naît à cinq mois, perd la vie, non par l'impossibilité de respirer, mais par l'énergie et l'ex.

cès de l'élasticité de l'air ; la Nature succombe sous son opulence ; car, s'il faut très-peu d'air, comme nous l'allons prouver tout-à-l'heure, à l'enfant qui arrive au neuvième mois, il en faut bien moins à celui qui vient au cinquième.

Qu'on me permette d'exposer ici quelques faits : si d'abord ils paroissent étrangers à ma cause, on verra bientôt qu'ils y ont le rapport le plus direct, et on saura comment je suis arrivé à établir par un fait, même avant cinq mois révolus, la viabilité des enfans.

Bonius rapporte deux observations : la première, d'une femme qui accoucha furtivement et qui enfouit son enfant dans un tas de bled. Sur le soupçon de son accouchement, elle fut arrêtée et conduite en prison : interrogée, elle avoua le fait, et, après plusieurs heures, l'enfant retiré du tas de bled fut trouvé respirant et très-vivant. Un autre fait semblable est rapporté dans le même auteur. Une autre femme ayant accouché furtivement d'un enfant, l'enfouit dans la terre, on l'en débarrassa quelques heures après, et il fut trouvé vivant. Ces faits prouvent combien il faut peu d'air à l'enfant à sa naissance pour conserver sa vie ; mais une fois que la respiration a été établie pendant plusieurs heures, il faut tout le reste de la vie une somme assez considérable de ce même air. C'est d'après de semblables faits que M. de Buffon crut, et bien à tort, sans doute, qu'on pourroit conserver la vie des animaux nouveaux-nés, en les faisant passer de la matrice dans l'eau tiède ; ses expériences, j'ose dire mal conçues, ne prouvent pas qu'un animal bipède ou quadrupède puisse devenir un poisson, et que nous tirions notre origine de l'eau, comme le dit Téliamed ; mais seulement qu'un animal qui n'a pas encore respiré hors de la matrice, peut conserver long-tems la vie dans un fluide.

Persuadé, d'après ces observations, qu'il faut très-peu d'air à l'enfant en sortant de la matrice, et qu'il peut quelque tems en soutenir la privation ; j'ai accouché une jeune personne à côté de la chambre où dormoit sa mère, et j'ai empêché les cris de son enfant, en enveloppant la tête à sa sortie, dans des linges chauds ; ainsi en empêchant le contact de l'air, l'enfant ne jetta aucuns cris, et j'eus le tems de l'enlever et de mettre la jeune personne à l'abri du danger et de la crainte.

Qu'on me permette de parler de la circulation nouvelle qui s'établit dans le poumon à la naissance, et des précautions relatives à la ligature du cordon.

En 1775, j'accouchai, au terme de cinq mois et quelques jours, la femme d'un nommé *Saint-Louis*, Postillon de Monseigneur le Duc de Bourbon : l'enfant, immédiatement après sa sortie, respira complètement ; il poussa des cris proportionnés à sa force : mais m'étant trop pressé de faire la ligature du cordon, ce qui intercepta trop rapidement la circulation de l'enfant au placenta, à peine cette ligature fut terminée, que l'enfant qui étoit tout gonflé, tout violâtre, tout gorgé de sang, s'affaissa dans toutes les parties de son corps et pâlit, tandis que la région du foie en même tems grossit énormément; la respiration complète cessa, et l'enfant n'eut plus que d'incomplètes inspirations et expirations d'agonie. Ce fait qui me frappa, m'a bien corrigé par suite et m'a bien indiqué de prendre des précautions que le hasard et l'intelligence suggèrent quelquefois, quand les enfans sont venus avant terme : j'ai eu soin, autant qu'il m'a été possible, de ne leur offrir que peu d'un air rare et échauffé, et de ne point faire précipitamment la ligature du cordon ni la délivrance, et d'entretenir, pendant quelque tems, le plus de chaleur possible entre la mère, l'enfant et le cordon du placenta, afin que la respiration et la nouvelle circulation s'établissent par degrés.

En 1776, je fus appellé auprès de Madame Simon, attachée à Madame Victoire de France. Cette dame, en revenant de faire son service, à Versailles, reçut une commotion qui lui fit faire, à quatre mois et trois semaines, une fausse-couche de deux enfans, dont l'un étoit de moitié plus fort que l'autre : d'après l'art avec lequel je les introduisis à la respiration et à la nouvelle circulation, le plus foible, qui étoit même pour cette époque d'une petitesse extrême, vécut deux heures, et le second vécut deux jours ; celui-ci ne mourut que parce qu'il respira un air élastique et n'eut pas assez de chaleur, il ne fut pas enfermé dans le lit contre sa mère, comme je l'aurois desiré : j'avois annoncé au père que cet enfant pouvoit vivre, et je crois que ces espérances se seroient réalisées, si, au lieu de deux enfans dont l'un avoit absorbé l'accroissement

de l'autre, il n'y en eût eu qu'un seul, et si on eût pris les précautions nécessaires. Aussi, d'après ce qu'a vu et observé M. Simon, sur ses deux enfans, le fait lui a prouvé que s'il n'y eût eu qu'un enfant, et s'il fût arrivé huit jours plus tard, c'est-à-dire, à cinq mois, il est probable qu'à force de soins convenables, on eût conservé son existence. La lettre, ci-jointe (1), de M. Simon prouve les faits que j'avance.

Or si, à quatre mois et trois semaines, deux jumeaux, dont l'un n'avoit pas même l'accroissement naturel à ce terme, ont respiré complètement; si l'un a vécu deux jours, et sans les soins en ce cas nécessaires, il en a pu vivre trois, il en a pu vivre cent, enfin, il a pu vivre nombre d'années. En lisant les mémoires du Maréchal de

---

5 *Mars* 1790.

(1) Je me rappelle parfaitement, Monsieur, les circonstances de la première couche de ma femme, qui est arrivée à cinq mois environ, et à laquelle vous avez présidé comme son Accoucheur. Les deux enfans sont venus au monde très-bien conformés, ont été ondoyés par vous, et le premier-né a vécu depuis sept heures du soir, jour de sa naissance, jusqu'au surlendemain vers midi, qu'il a cessé d'exister par défaut de chaleur naturelle, malgré les précautions que j'avois prises pour l'entretenir: je ne sais si c'étoit pour me flatter que vous m'annonçâtes que cet enfant qui paroissoit bien conformé, pourroit vivre, attendu qu'il n'étoit pas sans exemple que des enfans venus à cette époque avoient existé; mais l'ayant conservé pendant deux jours, je commençois à croire que mes espérances pourroient se réaliser; je me souviens très-bien que le second enfant ne vécut pas plus de deux heures, soit parce qu'il étoit plus foible que l'autre qui, suivant toute vraisemblance et les exemples que vous me citâtes alors, auroit vécu si le premier n'eût pas perdu une partie de ses forces, en contribuant à l'accroissement de son jumeau. Voilà, Monsieur, ce que je me rappelle parfaitement et ce que je suis en état d'affirmer, si mon témoignage pouvoit être de quelqu'utilité, soit pour vous, soit dans une occasion où il faudroit prouver qu'un enfant qui vient au monde à cette époque, peut conserver l'existence à force de soins.

J'ai l'honneur, etc.

Signé, SIMON.

Richelieu, publiés après sa mort, on y lit dans le premier volume, page 5, ce qui suit :

Ondoyé le 13 Mars 1696, à Versailles, les registres de la paroisse ne rapportent pas le jour de ma naissance que je n'ai jamais pu savoir; et on croira difficilement que ma mère me mit au monde après cinq mois de grossesse seulement, quand on se ressouviendra du genre de vie que j'ai mené, et de ma longue carrière. C'est à la Nature seule que je dois cette constitution robuste et en même tems délicate, qui a résisté aux coups du tems et aux passions qui détruisent les tempéramens ordinaires.

Dès les premiers jours de ma naissance, je luttai contre la mort, et fus enveloppé et conservé dans une boëte de coton. Les enfans nouveaux-nés, foibles et très-délicats, n'ont besoin que d'une chaleur bénigne; et mon père, en éloignant les Médecins d'une machine aussi frêle, ordonna qu'on laissât agir la Nature à sa volorté. C'est à la Nature seule que je dois mon existence ; elle a réparé les fautes et les imprudences de ma mère, qui hâtèrent ma naissance, et elle m'a donné le tempérament solide qu'on a admiré jusqu'à mon extrême vieillesse, et qui a résisté aux excès des plaisirs qui détuisent la plupart des autre stempéramens.

Sckinckius a recueilli plusieurs faits sur la vitalité précoce des enfans, d'après lesquels il est constant qu'un enfant est viable dans le cinquième mois de grossesse; et l'on trouve plusieurs faits de ce genre, dans un mémoire de M. Hoin, premier Chirurgien du Roi à Dijon, et pensionnaire de l'Académie des Sciences de cette même ville, mémoire qu'il a publié en 1765, sur la viabilité des enfans.

Vallesius a vu une fille de douze ans, de petite stature à la vérité, dont il fut prouvé d'une manière évidente que la mère étoit accouchée dans le cinquième mois de sa grossesse.

Ferdinand Mena dit qu'il n'est pas étonné que, dans un pays aussi chaud que le royaume de Valence, un enfant ait vécu, quoique né au cinquième mois, puisqu'à Madrid même, on en a vu vivre un né à pareil terme d'une mère dont la conduite étoit irréprochable.

Cardan raconte que la femme d'un Marchand de Vin lui avoit

fait voir, à Milan, sa fille Claire, dans la dix-huitième année de son âge, dont elle étoit accouchée le 168e jour après la naissance d'un fils.

Fortunio Liceti, qui nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, étoit né avant le sixième mois, n'étant pas plus grand que la main d'un adulte. Il avoit été élevé, dans les premiers tems, à la chaleur d'un four, à-peu-près de la manière employée par les Egyptiens pour faire éclore les poulets. Il a vécu environ quatre-vingts ans.

L'Avorton, de Marseillan, naquit en 1748, au cinquième mois de la grossesse de sa mère. Il offre un phénomène singulier, et qui indique le terme de sa naissance au cinquième mois. M. Bronzet dit que, pendant les quatre premiers mois après sa naissance, il a vécu à la façon des fœtus, c'est-à-dire, sans crier, sans teter, sans faire aucune excrétion ni aucun autre mouvement que celui d'avaler quelques gouttes de lait tiède. Après ces quatre mois, ou neuf mois après sa conception, il est sorti tout-à-coup de cette espèce de léthargie; il a crié, teté, remué les membres, et il a pris un tel accroissement, qu'à seize mois il étoit devenu plus fort que ne le sont ordinairement les enfans de cet âge.

Cette histoire est confirmée par une autre à-peu-près semblable, que Thébésius a consignée dans les nouveaux mémoires de l'Académie des curieux de la Nature. Il est fait mention d'un enfant né à sept mois, qui ne cria qu'au neuvième, quoiqu'il eût respiré dès le moment de sa naissance.

Adrien Spigellius a connu, en Zélande, un Messager qui prouvoit, par un témoignage authentique de la ville où il étoit né, que la date de sa naissance étoit du commencement du sixième mois de la grossesse de sa mère. Diemerbroek, ce fameux Anatomiste, en racontant cette histoire, ajoute qu'il a vu lui-même une fille, âgée d'environ dix-huit ans, d'une grandeur ordinaire, laquelle étoit née au même terme.

On nous oppose deux consultations; l'une de quatre Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris, l'autre de quatre Maîtres en Chirurgie. Dans l'une et l'autre consultation, on y met

en question si un enfant est viable à quatre mois et dix jours. Or, ce n'est pas là la vraie question : la première femme du sieur Masson est décédée le 10 Décembre; l'enfant de la seconde a été baptisé le 12 Mai; entre la mort de la première femme et le baptême en légitime mariage de l'enfant du second lit, il y a cinq mois pleins : la mère accoucha par accident, et mourut la veille du jour où l'enfant fut baptisé. La mort de la première femme, le baptême de l'enfant né en mariage légitime, voilà deux faits positifs contre lesquels la loi ne peut recevoir rien d'accessoire : sans cela, tous les jours on éluderoit la foi constante et publique due au mariage et au baptême. La vraie question est donc de savoir si un enfant est viable à cinq mois, c'est-à-dire, au commencement du sixième mois.

Les auteurs de cette consultation disent qu'ils ne croyent pas l'enfant viable avant sept mois, et, sans alléguer la moindre raison de leur croyance, ils disent néanmoins qu'il y a des femmes, et qu'ils en ont connu, accouchant à sept mois d'enfans de bonne complexion. Mais oseroient-ils prononcer, et avec des raisons, que ces enfans, qui à sept mois avoient une énergie plus que suffisante pour leur existence, n'auroient pas pu être conservés, s'ils fussent venus plutôt? C'est décider bien légèrement, que de décider par sa simple opinion et sa simple croyance; sur-tout lorsqu'il s'agit de faire regarder comme bâtard et d'enlever sa fortune à un enfant né en mariage légitime.

Quatre Chirurgiens ont décidé également, par leur simple croyance, la même question mal posée. Ce n'étoit pas une simple croyance que l'on demandoit à ces Messieurs, mais les raisons de leur croyance : une crédulité sans raison suffisante est trop populaire et trop à dédaigner, pour qu'on s'y puisse arrêter.

Ce qu'il y a de bien étonnant dans ces deux consultations, c'est que, dans la première, on dit que des enfans sont nés à sept mois, d'une bonne complexion, et l'on donne ce fait en preuve de l'impossibilité de vivre avant sept mois; et, dans la seconde consultation, ces Messieurs rapportent que M. Valentin, leur confrère, a donné l'observation d'un enfant qui, né à cinq mois, a continué de vivre, et ils ne veulent pas que l'on croye leur confrère, quoiqu'eux-mêmes

ne donnent aucun motif de leur déni de confiance, déni injurieux et sans raison envers leur confrère. Sont-ils donc des illuminés qu'il faut croire sur parole et contre la force de l'observation ? J'ai vu, avec peine, dans cette importante affaire, que MM. les Chirurgiens consultés se sont permis un sarcasme contre les femmes, en disant qu'elles étoient sujettes à se tromper en cette matière. Un sarcasme dans la bouche d'un juge! quelle indécence ! et avec quelle témérité, dans une affaire aussi délicate, ils ont donné pour règle leur ignorance !

Si ces deux consultations, qui ne contiennent pas une seule raison, et que la force de la vérité nous oblige à traiter de pitoyables, faisoient quelqu'impression aux juges, à raison de quelques-uns des consultans, je dirois : Interrogez ceux qui ont décidé si précipitamment et avec si peu de connoissance de la marche de la Nature ; demandez-leur ce qu'ils ont à opposer à des autorités, à des raisonnemens, à des faits et à l'anatomie, qui prouvent, à cinq mois, la viabilité des enfans ? Croyent-ils, dans leur conscience, que, sans raison, sans motif, et par leur simple crédulité sans motif, on doive enlever l'état et la fortune d'un enfant né en légitime mariage ?

La question fût-elle même problématique, la loi qui protège l'enfant et le mariage, par la seule raison qu'elle seroit problématique, devroit prononcer en faveur de l'enfant et du mariage.

Quand des juges ignorans condamnèrent Galilée, pour avoir prouvé, contre leur opinion, la marche de la Nature, si un Philosophe se fût introduit au milieu d'eux, et qu'il leur eût dit : Avez-vous étudié, pratiqué l'astronomie ? Sans doute ces juges eussent répondu que non. Mais pourquoi condamnez-vous ? C'est que nous soutenons l'opinion la plus commune. Avez-vous des raisons à opposer à celles qu'on vous présente ? Non, mais nous sommes tous d'une opinion contraire. C'est à-peu-près de la même manière que quatre Médecins et quatre Chirurgiens jugent ici, par leur opinion commune, la marche de la Nature : c'est avec une simple croyance populaire, qu'on

qu'on s'élève contre ce que les loix doivent de faveur au mariage et aux enfans.

Les consultans, interrogés sur leur propre expérience, pourroient-ils alléguer, comme nous, l'étude, l'exercice, l'enseignement pendant plus de vingt années de cette importante partie de la médecine? Nos travaux et notre expérience nous donnent donc droit de prononcer sur ce que l'observation des autres et la nôtre propre, jointe à un peu de philosophie, nous ont appris en cette matière.

Pour enlever au sieur Masson son état et sa fortune, on lui oppose qu'Hyppocrate n'a régardé l'enfant comme viable qu'à sept mois. J'ai lu et relu avec attention deux petits traités renfermés dans les ouvrages de ce grand homme, intitulés : *des Accouchemens à sept et à huit mois.* En tête du premier, Hyppocrate dit que les enfans qui naissent à cent quatre-vingt-deux jours de terme (ce qui ne fait que six mois révolus), périssent pour la plupart; c'est bien reconnoître à ce terme leur viabilité. D'ailleurs, ces deux chapitres d'Hyppocrate seroient la base de bien mauvaises loix, car ils fourmillent d'erreurs et d'idées fausses. Celui-ci admettant que l'enfant qui naît à six mois révolus, peut vivre, dit qu'il est impossible qu'il vive, s'il naît au huitième mois; parce que, d'après de fausses idées sur les nombres harmoniques, ternaires, quadragénaires des Pythagoriciens, on y regarde l'enfant comme malade dans le sein de sa mère pendant tout le huitième mois; d'où il conclut qu'il est impossible, qu'à cette époque il soutienne (ce sont ses expressions) l'affliction de sa maladie et l'affliction de sa naissance : c'est ainsi que, contre des faits multipliés, ce traité établit une erreur qui prouve bien que ces deux traités d'Hyppocrate, ou ne sont pas de lui, comme on le soupçonne, ou ne sont qu'un faisceau de principes vrais et faux, apportés dans les temples d'Esculape par ceux qui, venant rendre hommage à la Divinité, y déposoient les principes, vrais ou faux, auxquels ils croyoient devoir leur conservation.

Et certes, la confiance qu'on doit à Hyppocrate, ou plutôt à son recueil, doit être bien subordonnée, à ce que démontre l'anatomie et l'observation. Dans la Grèce, les femmes, séparées de la société, n'ap-

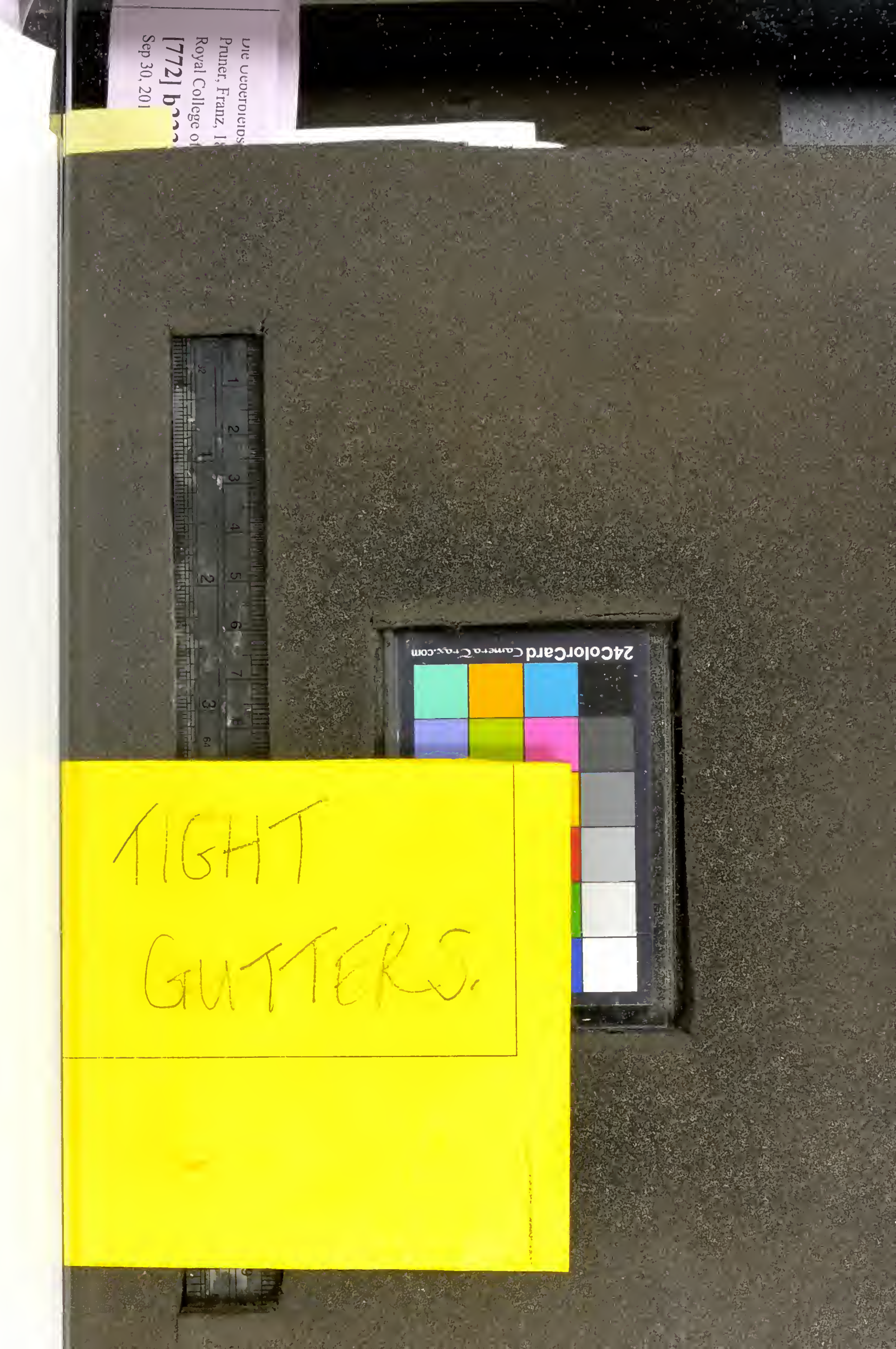
pelloient pour leurs accouchemens, ou précoces ou à terme, que des femmes; d'où il résulte que cette partie de la médecine a dû recevoir bien peu de perfection et beaucoup de préjugés; d'ailleurs, en supposant même tout ce que dit Hyppocrate, vrai; en supposant qu'il eût prononcé que l'enfant n'est viable qu'au septième mois, il parleroit alors simplement des faits généraux ordinaires, et non des faits rares et extraordinaires. Mais plus on donne d'attention à la Nature, plus on trouve de faits rares; et quand on rapproche le rare de l'habituel, on lève une partie du voile de la Nature, et l'on comprend ses loix. Il ne s'ensuivroit donc pas de ce qu'Hyppocrate diroit que l'enfant n'est viable qu'au septième mois, qu'il eût prononcé qu'il est absolument impossible que jamais il vive à un terme plus précoce. La lettre tue, et l'esprit vivifie. N'est-il pas ridicule de se soumettre à un despotisme d'anciennes opinions fausses ou mal expliquées? Les hommes se plaisent, en général, à juger par autorité, parce que leur paresse les conduit naturellement à adopter des opinions faites, plutôt qu'à créer les leurs. Et certes, la paresse a produit plus de mauvais jugemens dans les Tribunaux, que la fausseté du raisonnement! De pareils jugemens sur des autorités mal établies, ne sont-ils pas des assassinats juridiques d'honneur et de fortune?

Le faux principe d'un grand homme raisonne et retentit souvent comme l'écho chez beaucoup d'autres grands hommes. On a cité, vaille que vaille, l'Encyclopédie, Haller et Buffon. Sont-ce donc là les codes et les institutes infaillibles de la Nature? L'autorité de leurs opinions, de leurs sentimens, de leurs croyances, de leurs apperçus, peut-elle en imposer à celui qui, pendant vingt-sept ans, a étudié, pratiqué, observé avec attention cette matière? Les plus beaux génies sont sujets à erreur, comme les autres, quand ils ne s'attachent pas à la pratique et à des faits bien examinés; tout ce qu'ils disent doit tomber devant l'observation attentive, et de l'organisation première, et devant des faits constans d'accouchemens précoces. Quelle confiance doit-on donc à deux consultations qui n'offrent que des simples opinions sans motifs et sans base? les loix peuvent-elles, sans la plus parfaite évidence, prononcer contre la foi due au mariage, contre

tection qu'elles doivent à ce lien, le premier et le plus sacré ssociété ? peuvent-elles enlever légèrement l'état qu'elles doivent ant né constant le mariage, en cédant à de simples opinions s et sans fondement, que la cupidité, la rapacité et la soif de ulent inspirer à la Justice ?

és, Alphonse Leroy, Bottman, *Docteurs-Régens de ulté de Médecine de Paris.*

Imprimerie de J. B. Hérault, rue de Harlay, n°. 15, au Marais.



TIGHT
GUTTERS.
24ColorCard CameraTrax.com